



DISCOURS DU SECRETAIRE ACADEMIQUE
SNPDEN-UNSA Académie de Créteil
prononcé le 23 janvier 2018

Madame la Rectrice,
Madame la Secrétaire générale,
Mesdames les directrices et Monsieur le directeur académiques
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités
Cher(e)s collègues,

Au nom du SNPDEN-UNSA de l'académie Créteil et de l'ensemble de ses adhérents, j'ai l'honneur, Mme la Rectrice, de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette année 2018. Qu'elle soit pour vous et pour notre académie une année de projets et de succès collectif.

Bien sûr, ces vœux s'adressent à travers vous à l'ensemble des personnels qui concourent au quotidien à la bonne marche de l'académie de Créteil, au sein du Rectorat ou dans les services départementaux.

Je me permets également d'adresser tous nos meilleurs vœux à l'ensemble des personnels d'inspection et de direction ici présents.

Vous nous avez tous réunis aujourd'hui pour notamment présenter les conditions de la rentrée scolaire 2018-2019. Nos DHG sont arrivés en établissement et force est de constater que toutes perdent des heures.

Mme la Rectrice, nous avons besoin d'éclaircissements, car il nous semble bien que les décisions de diminution des DHG ont plus été gouvernées par des choix budgétaires que par des choix pédagogiques.

Quelques exemples :

- La diminution des heures de classes Relais (de 38h à 30h) et des modules-relais (de 7h à 5h)
- Le non-financement des surcoûts de langue
- La « taxe 1% » sur les DHG des lycées professionnels
- Le coût de rabot d'au moins 20% sur les marges des lycées parmi les plus défavorisés de l'académie

Vous savez bien qu'il y a des symboles.

La marge d'autonomie est toujours vécue par les équipes comme une reconnaissance de la difficulté à exercer dans certains établissements.

Elle est aussi un moyen d'offrir à ceux qui en ont le plus besoin un accompagnement adapté. Cette réduction des marges tend à faire disparaître certaines spécificités, notamment en collège, entre REP+, REP et collège banal.

La réduction automatique des heures en lycée professionnel complexifie l'argumentaire selon lequel la voie pro n'est pas une voie secondaire.

Réduire les heures de modules-relais est un message complexe à comprendre alors que les dispositifs fonctionnent – notons d'ailleurs qu'après l'intervention du SNPDEN dans le 93, ces heures ont été rétablies.

Nous voulons tout tenir à la fois : faire réussir tous les élèves, lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités sociales que l'Ecole reproduit honteusement ; mais tout cela dans un contexte de réduction des moyens... à ajuster immédiatement, sans délai, sans temps de concertation.

Nous savons qu'il **vous** appartient et **nous** appartient de faire avec l'enveloppe globale qui vous est donnée et que vous nous déléguez.

Mais n'aurait-on pas pu anticiper davantage la baisse des dotations en s'appuyant par exemple sur les dialogues de gestion ou des temps de concertation avec les équipes de direction avant les notifications de DHG.

Car les personnels de direction sont des personnels d'encadrement responsables, portant la parole de Monsieur le ministre et la vôtre, mais également président du Conseil d'administration de leur EPLE et à ce titre en responsabilité du bon fonctionnement de leur établissement / en charge de trouver son intérêt.

Cela aurait donné un autre sentiment que celui qui domine aujourd'hui : le temps d'échange sur les DHG s'apparente – et nos adhérents nous l'ont souligné – à une forme de marchandage qui fait perdre temps et de l'énergie à tout le monde dans un délai très réduit.

A ce propos, nous vous demandons, Madame la Rectrice, de décaler la date de remontée des TRM au 15 février au moins. Non pas parce que c'est la tradition cristolienne qui tous les ans à la même période donne lieu à un échange avec le ou la secrétaire générale, mais parce que nous en avons besoin.

- Nous en avons Besoin car le temps manque en cette période très chargée.
- Nous en avons Besoin car les conditions de rentrée ont changé et que nous devons dialoguer avec nos équipes.
- Nous en avons besoin parce que dans certains départements, le CTSD a été reporté ou les DHG arrivées tardivement, et que le temps de dialogue est donc raccourci.

Par ailleurs, pouvez-vous dire au ministère que nous avons aussi besoin du calendrier des examens qui tardent à venir...

Nous nous souhaitons donc collectivement une très bonne année 2018 mais nous avons des craintes. S'il est vrai que la mobilisation sociale a du mal à prendre en ce moment, l'année 2018 sera très chargée dans le domaine de l'éducation :

- Réforme de l'affectation post-bac avec parcoursup dont nous espérons qu'il fonctionnera
- Réforme des baccalauréats
- Réforme du lycée qui en découle, avec des inquiétudes sur la classe de seconde dès 2018-2019
- Réforme de l'enseignement professionnel
- Réforme de l'apprentissage
- Tout cela dans un contexte de réforme de l'assurance-chômage et de réforme des retraites.

Nous espérons que la réduction des moyens ne donnera pas lieu à des mobilisations. Et là encore, nous serons en première ligne.

En ces périodes de difficile préparation de rentrée, nous comptons donc sur l'accompagnement des services du Rectorat et des directions académiques pour répondre à nos questions et y répondre dans des délais les plus courts possibles.

Le SNPDEN-UNSA est à la disposition des collègues personnels de direction qui souhaitent un appui et un accompagnement dans la mise en place de leur rentrée.

Merci donc Mme la Rectrice pour les réponses que vous pourrez nous apporter.